



COMITE DE PILOTAGE

31^{ème} Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue mardi 07 août 2018.

Compte-rendu

Le Comité de pilotage a tenu sa trente-unième réunion ordinaire, la troisième de l'année 2018, le mardi 07 août 2018 dans la salle de réunion du Ministère des mines et des énergies.

Etaient présents à cette réunion quinze (15) membres du Comité de pilotage ainsi que le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et son Assistante. Ci-joint la liste de présence.

La réunion a été présidée par Monsieur Dèdèriwè ABLY-BIDAMON, Président du Comité de pilotage. A l'entame de la réunion à 9 heures 15 minutes, il a souhaité la bienvenue à tous les membres et a donné la parole au Coordonnateur national pour la présentation de l'ordre du jour adopté comme suit :

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 30^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage
2. Mise en place des comités de travail du Comité de pilotage
 - Comité de gouvernance
 - Comité de mise en œuvre
 - Comité de finances
3. Résultats de la validation du Togo
4. Don de la Banque Mondiale
5. Dons de la Commission de l'UEMOA
6. Revue à mi-parcours du Plan de travail 2018
7. Projet de Plan de travail 2019
8. Rapport du présidium du forum national de redevabilité du secteur extractif
9. Compte-rendu de la formation des parties prenantes
10. Compte-rendu de la formation sur la propriété réelle à Dakar
11. Divers

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 30^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage

Le compte-rendu de la 30^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le mercredi 09 mai 2018 a été présenté par le Coordonnateur national et adopté par les membres après des amendements.

2. Mise en place des comités de travail du Comité de pilotage

Comme convenu à la précédente réunion du Comité de pilotage, trois comités de travail ont été mis en place à savoir le comité de gouvernance, le comité de mise en œuvre et le comité de finances. La composition desdits comités a été proposée par le Coordonnateur national et modifiée par les membres du Comité de pilotage. Le comité de gouvernance est composé de 07 membres, le comité de mise en œuvre comprend 11 membres et le comité de finances 11

membres également. Les membres ont convenu que les comités comprennent au moins 02 membres de chaque collège et un membre peut appartenir à 02 comités.

Par ailleurs, il est convenu que les membres du Secrétariat technique servent d'appui aux comités. Il a été décidé également que la première réunion des comités aura lieu les 16 et 17 août 2018 au Secrétariat technique de l'ITIE-Togo. Les termes de référence de chaque comité seront examinés par leurs membres et les observations seront soumises au Comité de pilotage. A chaque réunion du Comité de pilotage, les comités présenteront le compte-rendu de leurs activités respectives. Chaque comité désignera son président et son rapporteur.

Pour la question de l'appartenance des Députés à la société civile ou non, et sur le cas des membres remplacés, le président du Comité de pilotage a demandé que le Coordonnateur national se renseigne sur ce qui se fait dans les autres pays de mise en œuvre du processus ITIE pour que le Togo en tienne compte.

3. Résultats de la validation du Togo

Les résultats de la deuxième validation du Togo avaient été présentés aux membres. A cette réunion, il est question de relever les constatations, les recommandations, d'identifier les entités concernées et d'élaborer un calendrier de mise en œuvre des recommandations. En effet, d'après le rapport de validation, il y a sept (07) mesures correctives à prendre en plus des recommandations des rapports ITIE antérieurs du Togo. Selon le Coordonnateur national, le Togo a six (06) mois pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport de validation. A cet effet, il est prévu d'organiser un atelier d'auto-évaluation courant février 2019 pour permettre d'évaluer avec certitude les avancées obtenues dans la mise œuvre des recommandations et actualiser au mieux le calendrier des actions à mener en fonction des conclusions et résolutions des travaux dudit atelier. Bien plus, les comités de travail contribueront à satisfaire aux exigences à travers des propositions et à définir le budget nécessaire.

Au sujet de l'exigence 1.4 pour laquelle le Togo a accompli des progrès inadéquats, Monsieur KOUEVI de la TdE a souhaité que le président du Comité de pilotage intervienne afin que les réunions du Conseil national de supervision aient lieu pour satisfaire à cette exigence. Le président a en retour promis de faire de son mieux pour la tenue de ces réunions.

4. Don de la Banque Mondiale

Le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage que l'ITIE-Togo a obtenu de la Banque Mondiale un don de 300 000 US Dollars. Le protocole d'accord signé entre la Banque Mondiale et le Togo a déjà défini les lignes d'activités à financer. Pour l'année 2018, il est prévu une ligne de dépense de 190 000 US Dollars pour 08 activités. Le montant restant sera utilisé en 2019.

Les membres du Comité de pilotage ont demandé que le Secrétariat technique pense aux activités de la société civile lors de l'élaboration des axes stratégiques de dons des partenaires techniques et financiers et aussi à l'amélioration des conditions de travail du Comité de pilotage afin de les encourager. En réponse, le Coordonnateur national a convié la société civile de communiquer ses besoins au Secrétariat technique pour discussion avec d'autres partenaires techniques et financiers. De plus, il est convenu que le comité de finances puisse se pencher sur les questions de fonds afin de trouver des solutions pérennes.

5. Dons de la Commission de l'UEMOA

Le Coordonnateur national a informé les membres que l'ITIE-Togo a reçu des financements de l'UEMOA pour la mise en œuvre du processus ITIE au Togo. Il s'agit d'un montant annuel de

5 000 000 F CFA reçu en 2014, 2015 et 2016. Les démarches sont en cours pour percevoir celui de 2018. Une partie de ces fonds (5 000 000 F CFA) ont été utilisés en 2016 pour la confection des outils de communication dans le cadre de la participation du Togo à la 7^{ème} conférence mondiale de l'ITIE. Le reste des fonds (15 000 000 F CFA) serviront à établir le mécanisme sur le commerce des matières premières. Il est important de relever que le seuil de 5 000 000 FCFA est une décision de l'UEMOA pour tous ses pays membres mettant en œuvre le processus ITIE.

6. Revue à mi-parcours du Plan de travail 2018

Sur les 120 000 000 F CFA prévu au titre de budget du plan de travail 2018, 90 000 000 F CFA seulement ont été alloués par le gouvernement. Il est donc nécessaire que des actions soient menées pour la recherche de financement pour l'élaboration du rapport ITIE-Togo 2017 qui servira de rapport de référence lors de la prochaine validation du Togo. Des fonds doivent être également trouvés pour l'élaboration du rapport ITIE-Togo 2018. Cette revue à mi-parcours sera examinée par le comité de mise en œuvre.

7. Projet de Plan de travail 2019

Selon le Coordonnateur national, le comité de finances s'occupera de peaufiner le projet de plan de travail 2019 et du budget y afférent.

8. Rapport du présidium du forum national de redevabilité du secteur extractif

Du 15 au 18 mai 2018, l'ITIE-Togo et le Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM) ont organisé un forum national de redevabilités du secteur extractif. Au cours de ce forum, un présidium a été mis en place pour les travaux. A cette réunion, les membres de ce présidium, Messieurs KOUEVI et PIGNAN GNANSA et Madame ESSO-ANAGBAN ont à tour de rôle fait un bref résumé du rapport du forum. Ledit rapport relève les constatations, les recommandations et les besoins en formation. Les recommandations seront reversées au comité de mise en œuvre pour le suivi. Les membres du présidium du forum ont souligné que des observations peuvent être faites sur le rapport et envoyées pour l'amélioration du document.

9. Compte-rendu de la formation des parties prenantes

Le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage que le Secrétariat technique organise du 1^{er} août au 1^{er} septembre 2018 des formations à l'endroit des parties prenantes de l'ITIE au Togo pour les outiller sur l'intégration des principes ITIE dans les systèmes nationaux de gouvernance du secteur extractif. Au jour de cette 31^{ème} réunion du Comité de pilotage, la formation se déroule bien et le rapport final de toutes les étapes sera communiqué aux membres du Comité pilotage.

10. Compte-rendu de la formation sur la propriété réelle à Dakar

Le Coordonnateur national a rendu compte aux membres de l'organisation d'une formation sur la propriété réelle par le Secrétariat international et le Conseil d'administration de l'ITIE, du 31 octobre au 02 novembre 2018 à Dakar au Sénégal. Ladite formation servira de partage d'expériences entre les pays membres de l'ITIE. Elle est prévue pour les structures concernées par la question de la propriété réelle. Au Togo, les structures concernées sont le Commissariat des Impôts et la Direction Générale des Mines et de la Géologie. Les représentants de ces deux structures seront pris en charge par le Secrétariat international. En dehors de ces deux structures, le Secrétariat international a accordé au Togo trois (03) autres places dont le Secrétariat technique. Le Coordonnateur national a proposé le représentant de la BCEAO au Comité de pilotage, Monsieur GANDO de faire partie des trois. Il faut noter que ces trois autres participants se prendront eux-mêmes en charge.

11. Divers

Dans les divers, Monsieur PIGNAN GNANSA est revenu sur la présentation du rapport ITIE-Togo 2016 par le conciliateur. En réponse, le Coordonnateur national a affirmé que pour des raisons de financement, un avenant au contrat dudit rapport été élaboré et est en cours de signature. Après la signature de l'avenant au contrat, il sera demandé au conciliateur de venir à Lomé pour la présentation dudit rapport. Toutefois, les observations sur le rapport peuvent toujours être envoyées.

Monsieur PIGNAN GNANSA a également convié le Coordonnateur national à penser à un mécanisme de motivation des membres à participer aux réunions des comités mis en place.

Pour finir le Vice-président du Comité de pilotage a demandé au Coordonnateur national de faire savoir au Secrétariat international de l'ITIE les besoins en formation de chaque composante du groupe multipartite, afin de contribuer à l'avancée du processus ITIE au Togo.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la réunion a été clôturée à 12 heures 15 minutes.

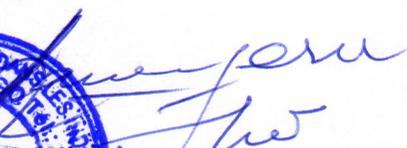
Adopté à Lomé, le 21 février 2019

Pour le Comité de pilotage

Séance ordinaire du 07 août 2018

Le Coordonnateur national

Le Président du comité de pilotage




Didier Kokou AGBEMADON




Dédéwè ABLY-BIDAMON

... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...

... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...

... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...

... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...

... de l'Union Nationale...
... de l'Union Nationale...

... de l'Union Nationale...

... de l'Union Nationale...

